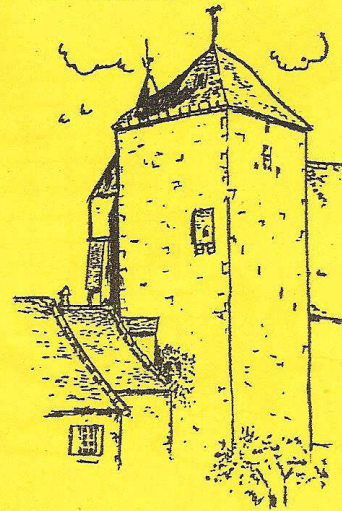


# Du côté de Floirac...



Bulletin d'informations très locales n°24 Décembre 2000

C'était il y a longtemps déjà, dans le n° 7 de "Du côté de Floirac..." Deux petites filles exprimaient leur rêve d'un village resplendissant de lumière :  
" (...)Nous voulons dire qu'il faut mettre des spots au pied de l'église afin de rendre ce monument de Floirac encore plus magnifique. Quel bonheur pour les promeneurs de pouvoir admirer l'église illuminée chaque soir !

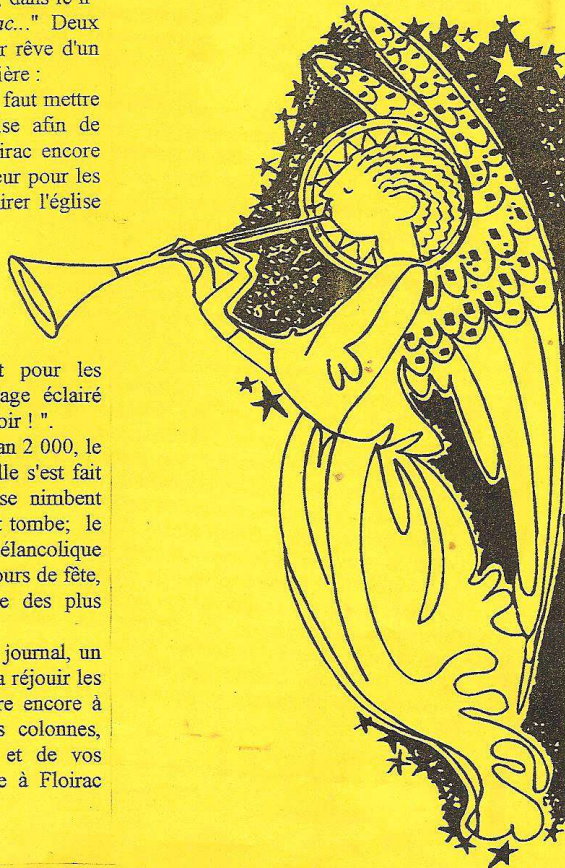
Et quel plaisir ce serait pour les Floiracois de voir leur village éclairé sous les projecteurs chaque soir ! "

Et voici qu'en ce Noël de l'an 2 000, le rêve de Marion et de Murielle s'est fait réalité. La tour et l'église se nimbent d'or et d'argent quand la nuit tombe; le village, autrefois obscur et mélancolique l'hiver venu, arbore, en ces jours de fête, un cœur étincelant digne des plus beaux songes enfantins.

Nous saluons, en ouvrant ce journal, un embrasement réclamé qui va réjouir les enfants et nous espérons être encore à l'avenir, dans nos modestes colonnes, porteurs de vos messages et de vos suggestions pour que la vie à Floirac s'améliore sans cesse.

Bonnes fêtes à tous.

Anne-Marie Daubet



## PAROLES DU MAIRE

### Floirac Illuminé

Enfin ! ...un programme d'aménagement qui n'a pas trainé : je veux parler du projet d'illumination des sites, dans le cadre du Contrat de Pays « Vallée de la Dordogne ».

Un certain nombre de sites de la vallée ont été équipés en matériel d'illumination, dont notre ensemble église Saint Georges-Tour médiévale. Grâce à la bonne volonté des propriétaires concernés par la pose de onze projecteurs, que je remercie au passage, c'est un nouveau village qui s'offre à notre regard depuis quelques soirs.

Cette composition visuelle, élaborée par la société Citelum et réalisée par les techniciens de l'Entreprise Industrielle de Souillac, est du plus bel effet et valorise à merveille le centre de notre bourg. La contribution de la commune à cette réalisation reste très modeste puisqu'elle se borne au coût de fonctionnement du programme : 2,2 kw pour la totalité des installations, soit 1,88 F de l'heure.

Cette réalisation de fin d'année vient compléter le programme de l'année 2000, en grande partie orienté vers les travaux de voirie.

En effet, l'été a vu le reprofilage et le goudronnage des chemins de Pech d'Agude et des Brives, préfigurant les futures déviations nécessaires pendant la mise en place de l'assainissement du bourg. A l'automne, ce sont les côtes de la Rondelle et de la Taillade qui ont été reliftées par le STAP-Calméjanne, dans le cadre de l'intercommunalité.

Dans le même temps, les démarches administratives en vue du programme d'assainissement du bourg se sont poursuivies auprès des nombreuses structures concernées, (Agence de l'Eau, Conseil général, DDE, SAUR etc...)

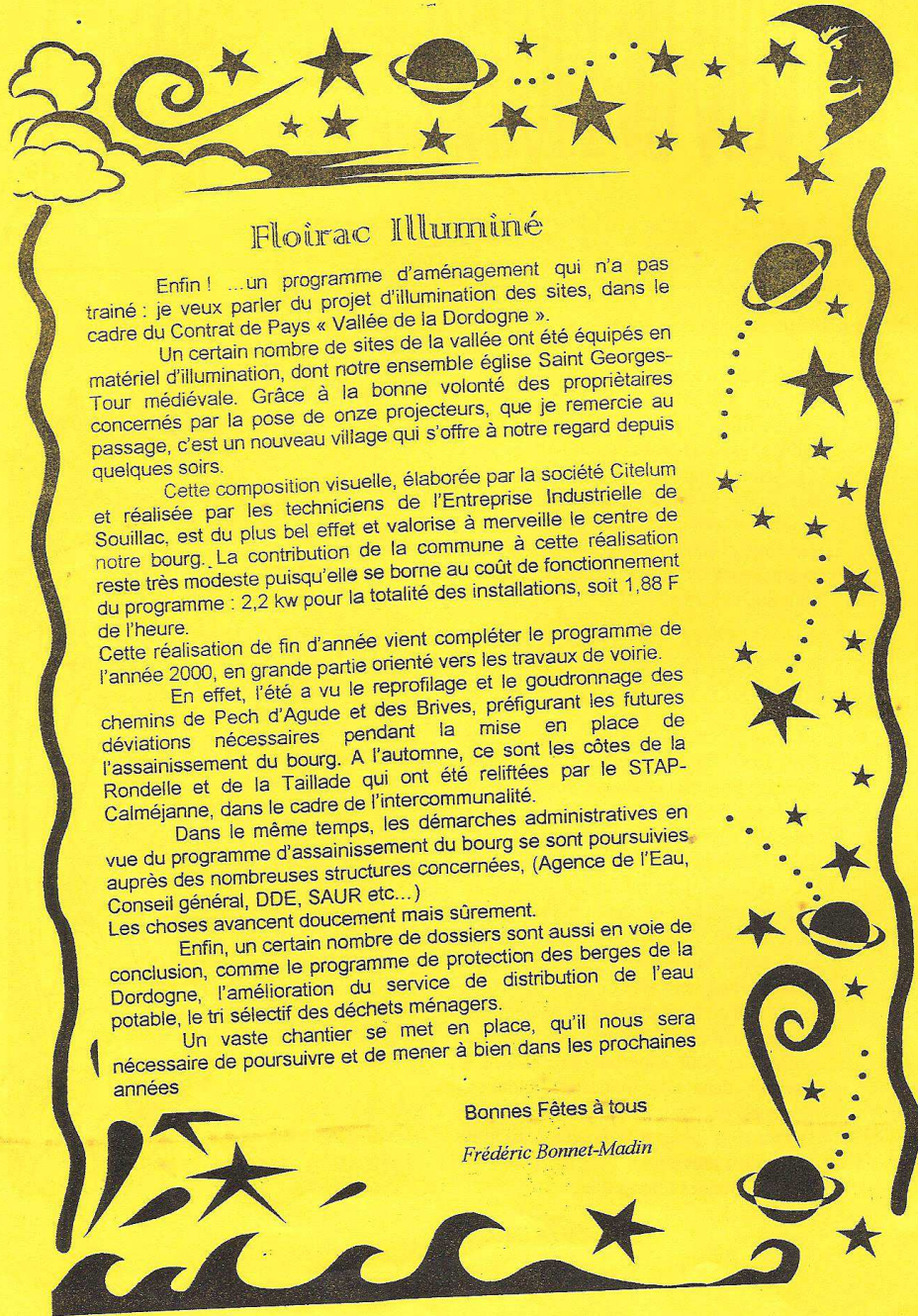
Les choses avancent doucement mais sûrement.

Enfin, un certain nombre de dossiers sont aussi en voie de conclusion, comme le programme de protection des berges de la Dordogne, l'amélioration du service de distribution de l'eau potable, le tri sélectif des déchets ménagers.

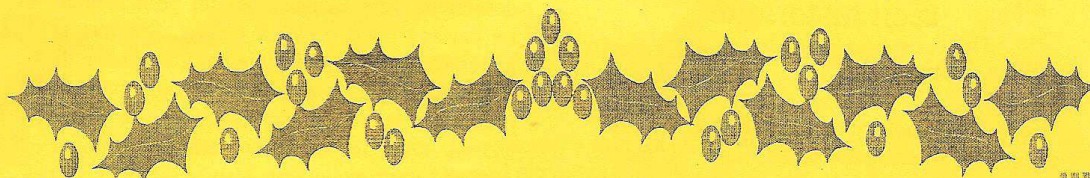
Un vaste chantier se met en place, qu'il nous sera nécessaire de poursuivre et de mener à bien dans les prochaines années

Bonnes Fêtes à tous

*Frédéric Bonnet-Madin*



## Pourquoi la benne à encombrants de Bascle se fait-elle de plus en plus rare ?



Vous êtes nombreux à réclamer la mise à disposition d'une benne à encombrants sur la commune.

Cette benne, autrefois située quasiment en permanence à Bascle, y avait été placée à l'origine, pour éviter les dépôts sauvages d'ordures générées par les « campeurs » de la Borgne.

Par la suite, l'habitude a été prise de s'en servir comme benne à encombrants mise gratuitement à la disposition des habitants de la commune. S'en est alors suivi une escalade dans les coûts, (jusqu'à 15 rotations par an), une nuisance olfactive très perceptible par le voisinage due au non-respect des dépôts (mélange d'encombrants et d'ordures de toutes sortes, cadavres d'animaux), une utilisation par des non résidents (déchets provenant de toutes parts, Biars, Brive, voire Toulouse) et, enfin, incendies volontaires à répétition ; à ce sujet, la commune a été déboutée de sa plainte pour infraction à la loi, ce stationnement de benne étant interdit sur la voie publique.

Dorénavant, la solution se nomme Déchetterie. Il en est prévue une par canton ; malheureusement, celle de Martel n'en est qu'au stade de l'ébauche. Il faut donc, pour l'instant, se rendre à Souillac.

La déchetterie est située à l'entrée de Souillac, à droite avant le viaduc et le rond-point d'accès à l'autoroute. Il n'est donc pas nécessaire de pénétrer dans Souillac.

Son accès est « gratuit » pour les particuliers.

Ouverture tous les après-midi de 14 h à 18 h 30 (sauf le dimanche) et les mardi, mercredi, vendredi et samedi matins, de 9h à 12 h

Téléphone : 05 65 37 08 22.

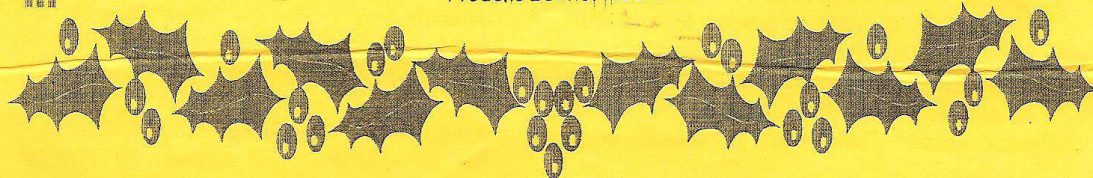
Les déchets acceptés sont le verre, carton, papier, quelques déchets végétaux, bois, ferraille, gravats, pneus, batteries, huiles usagées, piles, solvants, peintures ainsi que tout l'électroménager.

Bien sûr, sont refusés les cadavres d'animaux et autres déchets radio actifs que vous pouvez toujours enfouir dans votre jardin. Vous pouvez aussi déposer les cadavres d'animaux de compagnie chez le vétérinaire qui les stocke en chambre froide avant passage d'un service de fourrière, via l'incinération ; ce n'est pas onéreux.

Le fonctionnement de la déchetterie est d'une grande simplicité. Allez-y ou faites vous mener par un voisin.

N'oubliez pas, qu'à ce jour, 70% de la population du département pratique la collecte sélective des déchets. Nous n'attendons plus que l'ouverture du Centre de Tri de Saint-Laginese, prévue en juillet 2001, pour nous joindre au mouvement et voir enfin ralentir un peu la croissance de la montagne de déchets que nous léguons à nos enfants.

*Frédéric Bonnet-Madin*



## "Au voleur !" (suite et fin) récit historique par Michel Carrière

Le 7 septembre 1754, a lieu, à Martel, un nouvel interrogatoire des deux mendiants, Simonet, 22 ans et Léonard Miramon, 16 ans, faits prisonniers à la suite du vol chez Jean Bau à Floirac. Il en ressort que les deux prévenus seraient arrivés à Floirac dans le dessein de mendier leur pain alors qu'il y avait encore deux heures de soleil ; mais ils rejoignirent dans l'église qu'on était en train de bâtir trois autres personnages qui leur promirent de l'argent s'ils les aidaient à voler un marchand du lieu. Le vol accompli, leurs complices ne leur donnèrent rien mais promirent de partager lorsqu'ils auraient vendu les marchandises du côté de Pleaux (Cantal) puis passèrent l'eau avec le batelier de Gluges et les laissèrent à Floirac, "ne sachant de quel côté ils furent".

Un interrogatoire plus poussé suit, le 9 septembre : Simonet se serait trouvé à Martel le 20 août 1754 avec Miramon, un nommé Etienne et deux autres appelés Pierre. Ils auraient tenté plusieurs cambriolages sans succès après quoi ils auraient gagné Vayrac où ils se seraient séparés avec la promesse de se retrouver le 2 septembre au-dessous du cabaret de Monplaisir pour ensuite aller à Floirac. La nuit du 2 au 3 septembre, réunis tous les cinq devant une grange sur le chemin de Floirac à Mézels et sous le château de Floirac, après avoir rompu la serrure et le verrou de la porte avec des marteaux et des barres de fer, ils auraient volé un "linceul"<sup>3</sup>, une veste d'homme et une "cramalière"<sup>4</sup>. Sortant de la grange, ils seraient montés au village pour démolir avec leurs outils le dessous de la fenêtre de Jean Bau. Le vol effectué, ils auraient transporté le tout dans l'église où ils auraient fait deux ballots des marchandises et mis l'argent dans une bourse de cuir et les outils dans un bissac. Ils auraient passé ensuite l'eau à la "payssière"<sup>5</sup> de la

Roque et seraient montés à la grange de Mirandol. Le nommé Etienne et les deux Pierre, emportant tout le butin, seraient descendus vers Briance par un petit sentier. Le partage étant prévu à Pleaux, Simonet et Miramon seraient allés coucher à la grange de Mayrangle. Léonard Miramon reconnaît de plus avoir participé aux tentatives de vol à Martel. C'est lui qui serait entré le premier dans la boutique de Jean Bau et aurait ouvert la fenêtre aux trois complices. Simonet serait resté dehors pour faire le guet.

Les deux prisonniers sont à nouveau interrogés le 18 septembre, ce qui n'apporte rien de plus à l'instruction, puis le 21 septembre où ils apportent des précisions sur les tentatives de vol par effraction, le 20 août, à Martel, dans les boutiques de François Clavel, tailleur d'habits, de Jacques Géraud Verdeiet, maréchal ferrant, et du sieur Arcambal.

Le 10 octobre, on apprend que Léonard Miramon, 16 ans, est mort dans les prisons du siège de Martel et Simonet, confronté aux différents témoins, reconnaît sa participation au vol chez Jean Bau.

Le 12 octobre 1754, Monsieur Judicis, Procureur du roi, prononce la réquisition :

*"Vu...etc... je requiers pour le roy que le nommé Simonet prisonnier accusé de vol avec effraction soit déclaré bien et d'heuement (=dûment) atteint et convaincu d'avoir fait le vol mentionné en la plainte et information faite en conséquence pour réparation de quoy il sera condamné à être pendu et étranglé jusqu'à ce que mort sensuive a une potanse qui pour cet effet sera par l'executeur de la haute justice plantée a la place publique de la Rode, tous et chacuns ses biens seront déclarés acquis et confisqués a qui il appartiendra sur iceux préalablement pris la somme de dix livres d'amende envers le roy en cas que confiscation n'ait lieu au profit de sa majesté et en outre condamné aux dépands envers ceux qui seront exposés, fait par le parquet royal du siège sénéchal de la ville de Martel..."*

Le 16 octobre a lieu un nouvel interrogatoire de Simonet, "lequel étant mis sur la sellette a fait serment de dire et répondre vérité". Il ne reconnaît pas les tentatives de vol à Martel ni le vol dans une

<sup>3</sup> linceul= drap

<sup>4</sup> crémaillère

<sup>5</sup> vivier

grange de Floirac ; il nie sa participation au vol chez Jean Bau et ne reconnaît pas la partie du collier du carcan de Floirac qu'on lui présente. S'il a précédemment reconnu ces faits, c'est, dit-il, "que le mauvais esprit le tentait".

La condamnation de Simonet tombe le 22 octobre 1754 : " *Le condamnons a etre livré a l'executeur de la haute justice pour être par luy conduit tête, pieds nus et en chemise la corde au col, au devant le portail et principale entrée de l'église paroissiale de cette ville, ou étant a genoux ayant en ses mains une torche de cire du poids de deux livres, il demandera pardon a dieu au roy et a la justice pour raison de ses crimes et ensuite il sera conduit a la place publique de la Rode de cette ville par ledit executeur ou il sera pandu et étranglé jusques a ce que mort naturelle s'ensuive a une potence qui sera a cet effet dressée par led. executeur en lad. place, le tout après que led. Simonet aura été préalablement appliqué à la question ordinaire et extraordinaire<sup>6</sup> par devant le rapporteur du procès assisté de monsieur Lacassaigne Conseiller pour avoir révélation des noms, surnoms et domicile de ses complices et des effets et marchandises volés. Ordonnons au surplus que le cadavre dud. Simonet sera exposé par led. executeur de la haute justice sur le chemin de la présente ville à l'Hôpital St Jean. Condamnons led. Simonet en cent livres d'amende envers le roy et aux depens de la procédure envers le procureur du roy. Jugé dans la chambre du Conseil du siège sénéchal de la ville de Martel...*"

La sentence ne peut être exécutée le jour même parce qu'il n'y a pas d'exécuteur dans la ville de Martel.

Le 23 octobre, l'exécuteur de la ville de Brive ayant été mandé, Simonet est conduit dans la chambre de torture par le geolier des prisons. A genoux, tête nue, il entend la sentence prise la veille puis on

<sup>6</sup> On ne sait pas en quoi consistaient ces deux "questions" à Martel, mais le but recherché était d'infliger au patient les souffrances les plus atroces sans le tuer afin qu'il parle : doigts écrasés, ongles arrachés, jambes écrasées avec les "brodequins", brûlures au fer rouge ou à l'huile bouillante, corps étiré avec un treuil, eau avalée à plein seau...En France, la question a été officiellement supprimée à la veille de la Révolution (1780-1788)

procède à un dernier interrogatoire auquel il fait à peu près les mêmes réponses. Ensuite on lui applique la question (c'est-à-dire la torture). Il dit alors que le nommé Etienne est tisserand, fils de François "faisant des sabots", de la paroisse de Coussac en Limousin (Coussac-Bonneval, Hte Vienne) éloignée du lieu de Payzac où il est né d'environ deux lieues et demie. Les deux Pierre, l'un serrurier, l'autre tailleur et charpentier, sont de la ville de Feletin (Felletin, creuse). Interrogé encore après la descente du banc de la question, Simonet donne une nouvelle version des faits. Après le vol chez Jean Bau, ils se seraient rendus de l'église dans un "chênevier<sup>7</sup> près du cabaret de l'autre côté du chemin". Là, ils auraient fait neuf paquets des marchandises volées. Lui et feu Miramon auraient pris cinq paquets et leurs complices les quatre autres qu'ils auraient transportés tous ensemble jusqu'au-dessous du château de Mirandol "dans un creux qui est au bas de la montaigne de Mirandol qui donne sur la Dordogne...et qui va fort profond dans le rocher"... Leurs complices, devant porter le reste de la marchandise "au lieu d'au bugue (le Bugue en Dordogne) a un marchand nommé Marsal qui n'est pas loin de la place dudit au bugo", seraient descendus alors dans la plaine et eux deux auraient fini la nuit dans la grange de Mayrangle.

Après ce dernier interrogatoire, Simonet reçoit le sacrement de confession de Me Jean de Comblat, prêtre vicaire de Martel. Il est ensuite remis entre les mains de Jacques Varaine, exécuteur de la haute justice qui le conduit place de la Rode pour exécuter la sentence.

La justice de ce temps-là était bien sévère et expéditive ! Quelle serait aujourd'hui la peine encourue par le mendiant Simonet ?

Michel Carrière

<sup>7</sup> terrain où croît le chanvre

## Réponses au Jeu-questions du N° 23

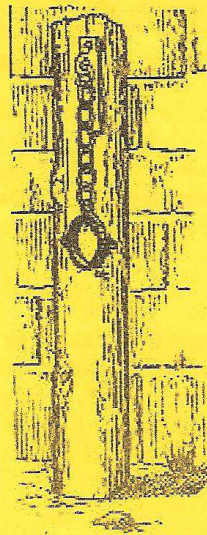
1) La boutique de Jean Bau se trouvait probablement à l'emplacement de l'actuelle maison Blum-Zwalm

2) Le mazelier ou mazel est un boucher. (Mais le même mot, du fait de déformations, peut aussi désigner le métayer, plus normalement appelé mazoyer)

2) Un chènevier est un lieu planté de chanvre, la graine de chanvre étant le chènevis.

3) Dressé contre la tour, le pilori était un poteau sur lequel était fixé un collier de fer ou carcan que l'on passait au cou des condamnés à l'exposition publique.

*Dessin de Michel Carrière :*



4) Un faiseur de bastes ou bastier fabriquait des paniers de bât. Il pouvait exercer aussi la profession de bourrelier.

5) Vous avez bien sûr reconnu en Simonet le faux muet et en Miramon le malheureux enfant de 16 ans "qui mendie depuis qu'il peut marcher".

**Il n'y a pas de gagnant !**

## Un message de Michel Carrière A propos de "Floirac aux temps modernes"

Je tiens à remercier tous les habitants de Floirac pour l'accueil qu'ils ont réservé à mes deux premiers ouvrages sur leur commune. Le troisième et dernier tome est en cours de réalisation, certains chapitres sont déjà bien avancés, mais je constate tous les jours qu'il ne m'est pas possible de le terminer sans le recours au plan cadastral du début du XIXe siècle.

Aux Archives Départementales du Lot à Cahors, il y a bien le plan géométrique de 1809 et le double du plan napoléonien de 1813 mais, par mesure de protection, on ne peut pas les consulter. On doit travailler sur un micro-film sans échelle et parfaitement illisible.

Sur les conseils du Service du Cadastre de Cahors, je me suis procuré, auprès du Service de la Documentation du Cadastre de St Germain en Laye, deux tirages de feuilles de ce plan napoléonien. La reproduction en est très médiocre et illisible.

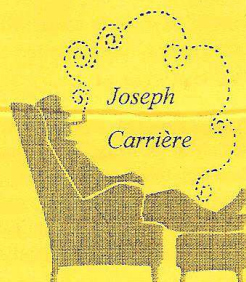
Autrefois, la mairie de Floirac pouvait s'enorgueillir de posséder le **plan terrier d'avant la Révolution, le plan cadastral napoléonien et le plan cadastral moderne** régulièrement remis à jour depuis 1965.

Depuis plus de dix ans, le plan cadastral napoléonien de 1813 ne se trouve plus à la mairie de Floirac.

Bien que devenu inexact, surchargé et en mauvais état, *ce plan cadastral est un bien de la commune. Il fait partie du patrimoine de Floirac.* Il n'aurait jamais dû quitter la mairie où chacun pouvait aller le consulter.

Où est-il passé ? Ce n'est pas là mon propos. Mais, en attendant qu'on le retrouve ou que la personne qui l'aurait emprunté le restitue à la mairie, je me vois dans la nécessité de suspendre la réalisation de "Floirac aux temps modernes". Je le regrette beaucoup.

Michel Carrière



## P aroles de nos anciens

# 2001

Le nouveau calendrier intitulé 2001 m'indique par son dernier chiffre que nous allons changer d'année, de siècle, de millénaire. Cela me fait penser au temps.

C'est quoi, le temps ? Quelque chose d'invisible qui, en soi, n'existe pas, mais que nous ressentons, pouvons apprécier et dont nous mémorisons la durée.

Pour cela, le calendrier est un tableau aide-mémoire où nous classons jours, semaines, mois, années, siècles. Pour les petites durées l'homme a inventé les pendules, les réveils, les montres...

Chacun de nous se souvient des événements personnels qui ont fait partie de sa vie ; il n'en est pas de même pour l'ensemble des modifications apportées par une durée telle que le siècle. Celui que nous achevons, le vingtième, a tout bouleversé, tant dans la vie privée que collective. Les progrès mécaniques et deux grandes guerres ont fait une cassure dans notre société.

A Floirac, la population n'est plus que le tiers de ce qu'elle était ; l'agriculture qui était l'activité productrice du village a perdu une trentaine d'exploitations. Il n'y a plus de métayage mais quelques fermages. Les cultures de blé, pomme de terre, betterave, trèfle ont été abandonnées au bénéfice du maïs et du tournesol. Les plantations de noyers en vergers ont modifié l'aspect du paysage, déjà transformé par la disparition des vignes et la forestation des truffières de nos versants.

Des modifications importantes ont changé notre vie par l'utilisation de nouvel outillage ou machinisme : bicyclette, moto, auto pour les déplacements ; matériel de cuisine, chauffage, eau, électricité, téléphone sont utilisés journalièrement.

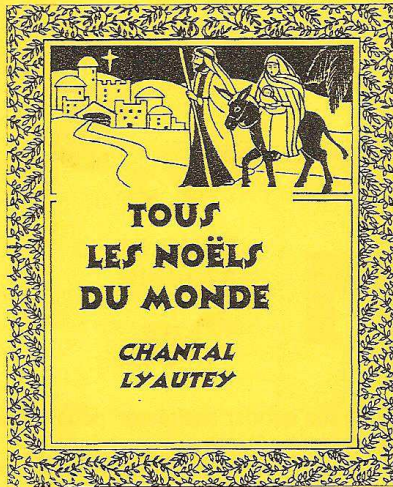
Il n'y a plus d'artisans ni de journaliers agricoles. Les écoles ont fermé et les enfants sont transportés au chef lieu voisin par un service public, pour suivre leur scolarité.

La démolition du vieux four communal et du fournil a dégagé la place ; un jeune tilleul avec son entourage bâti les a remplacés. La nouvelle mairie construite à l'emplacement d'un vieil immeuble donne un bel aspect d'ensemble.

Les transformations d'ordre matériel sont peut-être moins importantes que la probable disparition de notre patois : sa pratique fut interdite dans les écoles publiques au début du vingtième siècle et j'ai encore le souvenir de petits incidents et nombreuses punitions à ce sujet. C'est un fait actuel, on ne le parle plus et les jeunes enfants ne le comprennent pas.

Notre vieille langue très sonore était le fruit de plusieurs siècles d'observation et d'enrichissement ; c'est un peu de notre patrimoine qui achève de mourir, et le français apportant une culture nouvelle remplacera mal celle que nous avons. Satisfaction, joie et gaieté ne seront plus exprimées comme elles l'étaient dans nos vieilles chansons, les soirs de travail en commun. Aucun vieillard ne chantera une bourrée pour faire danser les jeunes, on mettra plutôt le téléviseur en marche pour suivre les évolutions de cavaliers à grand chapeau dans un paysage désertique ! ...





Si vous n'avez jamais entendu parler du Père Noël, vous allez être servis...

❖ France

En Arles, comme dans toute la Provence, la période Noël dure deux mois. Senteurs, couleurs, musique, tous les sens en éveil, on fête le Père Noël mais aussi le petit Jésus.

Les crèches fleurissent dans les églises, les rues, les maisons, les vitrines et partout on admire les santons. Fête religieuse, fête païenne, le sud de notre pays réconcilie tout un chacun : n'est-ce pas l'un des plus beaux messages de Noël ?

❖ Finlande

La température frigorifiante, la neige quasi éternelle, les rennes sauvages ou non... La Laponie possède bien des ingrédients pour être le pays du Père Noël. Au cercle polaire, les enfants ébahis rencontrent lutins et farfadets mais aussi le Père Noël tout affairé à son départ prochain pour sa tournée mondiale de la nuit de Noël.

❖ Côte d'Ivoire

La neige est peinte sur les vitrines, le Père Noël est fort couvert et pourtant, ici, il fait bien chaud. Ce pays est l'un des rares en Afrique à être chrétien et on ne lésine pas sur les représentations de Noël. Alors, même s'il n'y a pas de sapins, peu importe, les décorations apportent une touche d'exotisme.

❖ Mexique

Fêtes et religion ne font qu'un au Mexique, les églises bruissent de chants, et l'ambiance passe très vite du recueillement à la fiesta. Entre les litanies dédiées à Marie, on tape et frappe les pinatas (sortes de poupées créées pour être brisées) jusqu'à ce qu'elles éclatent et offrent aux bambins les friandises promises.

❖ Australie

Tout pays anglo-saxon fête Noël avec faste et l'Australie, en plein été, ne déroge pas à la règle. Sur la plage, de Sydney, célèbre pour ses vagues, les enfants voient arriver le Père Noël, surfant sur les vagues, très digne avec sa barbe et son costume de bain.

❖ New York

A New York, soyez-en sûrs, peu de risque d'être déçu : si au pays de l'oncle Sam, on ne prend pas la religion à la légère, on a aussi le sens du spectacle ; il est à tous les coins de rues. Illuminations, sapins, chorales, décorations, ici, tout est géant.

❖ Inde

Héritage de la colonisation portugaise, dans ce pays majoritairement hindouïste, l'enclave du Goa célèbre Noël. Les lampes à huile illuminent toits et maisons ; et on décore, non pas les sapins, mais les bananiers et les manguiers. Les églises se parent de fleurs odorantes et le Père Noël vous croise sur les plages.

❖ Italie

C'est Saint François d'Assise qui créa la première crèche, en 1223. Un succès qui ne s'est toujours pas démenti. Forts de cette initiative, les italiens ne renoncent à aucune idée pour garder leur originalité, telle celle d'installer la crèche de Noël dans les profondeurs du Lac Majeur.

❖ Bethléem

La nuit du 24 décembre, un homme et une femme, réfugiés dans une étable, attendent la naissance de l'enfant : cet enfant est Jésus. Cela s'est passé il y a deux mille ans, à Bethléem. Sur le lieu supposé, dans une grotte, on célèbre l'événement, toutes religions chrétiennes confondues. Les services catholique, protestant, orthodoxe, copte, syrien et arménien se déroulent dans des langues



différentes mais avec le même esprit de foi et de partage, dans la plus pure tradition de Noël.

❖ Tahiti

Dans le Pacifique, Noël a de drôles d'allures. Mais dans toutes les légendes qui auréolent ce cher Père Noël, on dit qu'il y a bien longtemps, ce déjà vieux monsieur vivait dans un pays du Sud. Alors, pourquoi pas l'extrême sud... Entouré de vahinées à la place de farfadets, il fait sa tournée en pirogue plutôt qu'en traîneau : il a bien de la chance, ce Père Noël !

❖ Allemagne

Grâce à la tradition de Saint Nicolas, les petits allemands reçoivent leurs cadeaux avec quelques dix neuf jours d'avance. Pour ceux qui ont la chance de vivre à Nuremberg, la fête dure des semaines entières, avec, en point d'orgue, le plus vieux marché de Noël et tous les cadeaux et friandises qu'ils espèrent recevoir des parents.

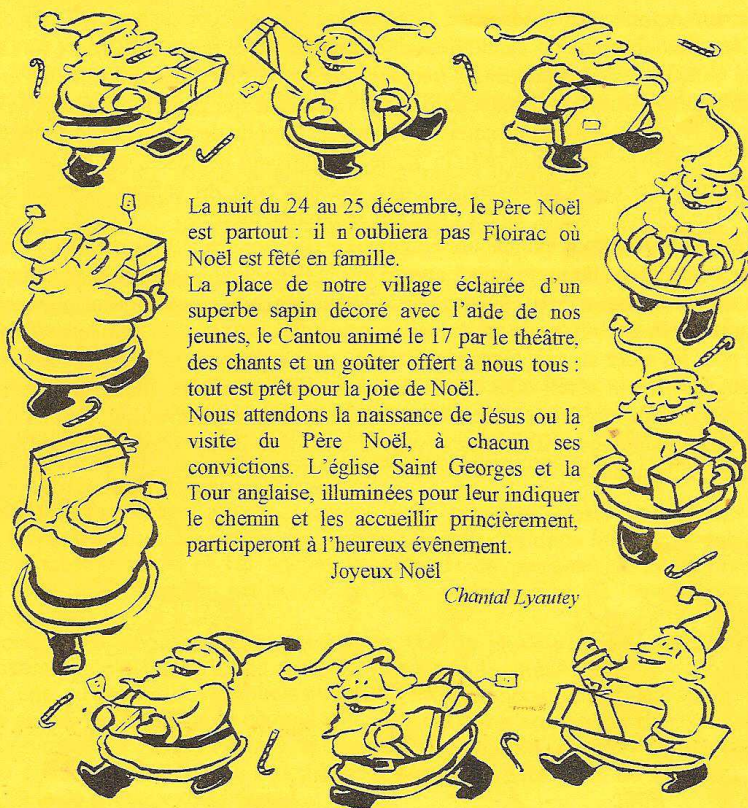
❖ Canada

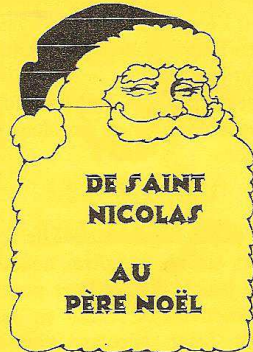
Du 8 décembre au 6 janvier, c'est le temps des fêtes. Noël est l'une d'elles, imprégnée de caractère religieux bien que marquée de manifestations païennes. Au cœur de l'hiver, dans l'engourdissement dû au froid, les hommes, en faisant bombance, manifestent victorieusement leur vitalité.

Dans cet immense pays, on fait les choses en grand, on expose des crèches grandeur nature devant sa maison.

❖ Russie

Privés durant des décennies de fêtes de Noël, les russes ont réagi, églises bondées où éclate un faste jamais oublié, fêtes populaires dignement orchestrées et retour en grandes pompes de la Saint Nicolas, porteur de nombreux cadeaux.





L'existence du Père Noël avec sa barbe blanche et en habit rouge est relativement récente en France. En effet, les provinces avaient depuis longtemps créé leurs propres personnages de Noël auxquels elles donnaient des noms particuliers : « Chalandé » et « Père Janvier » en Bourgogne et dans le Nivernais, « Olentzaro » au Pays Basque ou encore « Barbassionné » en Normandie...

En Lorraine et en Alsace, c'est Saint-Nicolas !

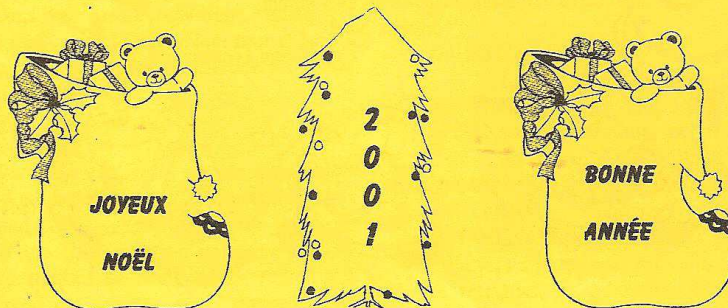
Connu depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle, Saint Nicolas voyageait dans les airs, suivi de son âne chargé de paniers, les uns remplis de bonbons, les autres de... bâtons. La nuit du 6 décembre, il descendait dans les maisons, parfois accompagné du Père Fouettard, chargé de punitions ; (Hans Trapp en Alsace). Le 5 décembre au soir, tous les enfants déposaient une paire de souliers sous le manteau de la cheminée ; le lendemain, tout ce petit monde venait avec empressement découvrir son cadeau.

C'est de la légende de Saint-Nicolas, évêque de Myra en Asie Mineure au IV<sup>e</sup> siècle, faiseur de miracles et persécuté par les romains, que découle directement celle du Père Noël.

En Franche-Comté, à Montbéliard, c'est Tante Arie qui porte les étrennes aux enfants. La veille de Noël, les enfants plaçaient leurs sabots remplis de foin sous la fenêtre ou dans l'âtre de la cheminée ; durant la nuit, la Tante Arie arrivait déguisée, sur un âne. En faisant tinter une clochette, elle s'annonçait avec des cadeaux pour les enfants sages et des bâtons pour les enfants désobéissants, tandis que l'âne se régalaît du foin.

La nuit de Noël, les enfants ont coutume de déposer chaussures ou chaussettes devant la cheminée ou au pied du sapin dans l'attente que le Père Noël les emplisse de cadeaux. Cette tradition remonte aussi à Saint Nicolas. En effet, la légende raconte qu'un jour, alors qu'il passait près de la cheminée de trois jeunes sœurs très pauvres, il leur jeta des pièces de monnaie pour les aider un peu. Cette obole tomba dans leurs bas qui séchaient devant le foyer de la cheminée ; à leur réveil elles découvrirent les pièces d'argent que le saint homme avait fait tomber. La rumeur s'est vite répandue et depuis, le soir du réveillon, chacun dépose ses chaussons, chaussures ou chaussettes devant la cheminée dans l'espoir d'y trouver quelque chose, le lendemain matin.

*Claire Granouillac*



# La page de Chantal

## Le saumon

### La pêche du saumon dans la Dordogne du XVI<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle

Sauvage et donc produit de luxe, le saumon est le poisson des réjouissances par excellence. Pour les gourmets, *il sonne l'heure de la fête gastronomique.*

Il est appelé "anadrome", parce qu'il vit tour à tour en eau douce et en eau de mer. Depuis quelques années, son élevage en pleine mer réussit de mieux en mieux, ce qui permet de satisfaire la demande tout en faisant baisser son prix. Mais saviez-vous qu'avant la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, sa pêche constituait une ressource importante dans la vallée de la Dordogne ?



La remontée du saumon était l'occasion d'une pêche traditionnelle et rythmait une activité qui alternait souvent entre l'agriculture et l'exploitation piscicole de la rivière.

En 1710, à Argentat, le saumon était si bon marché que, pendant le mois de décembre et comme menu de jeûne, les religieuses alternaient en mangeant un jour du scotch fish (la morue) et le jour suivant du saumon.

Carennac, village de pêcheurs, alimentait le Causse lotois en saumons. Chaque seigneur avait mis en place des droits de péage et le poisson était soumis à ces droits :

"Toute charge de poissons est soumise à un droit de quatre deniers et d'une obole seulement si on le porte au cou."

En 1851, les statistiques des Eaux et Forêts sur les prises annuelles de saumon entre Lamothe-Montravel et Limeuil (soit 80 km de rivière) donnent 11 tonnes de saumons.

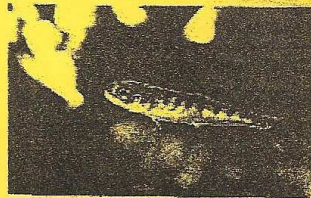
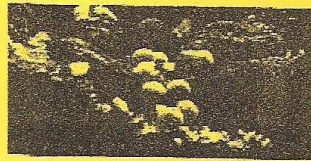
A la fin du XIXe siècle, l'industrialisation de la vallée de la Dordogne - construction de barrages, pollutions industrielles et citadines - entraîne une dégradation du milieu et provoque la diminution des populations migratrices.

***En 1904, le saumon disparaît de la Dordogne.***

Dans les années 1980, un plan de réintroduction du saumon dans la Dordogne permet d'équiper les barrages de la basse Dordogne en "passes à poissons" efficaces, et favorise de nombreuses actions destinées à améliorer la qualité de l'habitat et de l'eau de la rivière. Toutes les populations migratrices bénéficient de cette restauration du milieu. La création de la pisciculture domaniale de Castels (24) permet chaque année de produire 300 000 jeunes saumons qui sont déversés dans la haute Dordogne, entre Argentat et Souillac. Toutes ces mesures ont permis d'obtenir des résultats significatifs bien qu'encore insuffisants : en moyenne, 25 saumons remontent annuellement la Dordogne. Avec plus de 100, l'année 1993 fut exceptionnelle ! Mais de très gros efforts restent encore à faire, notamment contre le braconnage dans l'estuaire. Or ces pêches illicites sont très lucratives et demeurent un problème d'actualité.

*Ne l'oublions pas, le saumon, symbole de courage et d'eau pure, est synonyme de qualité de vie ! Lorsque le saumon disparaît, l'homme est menacé...*

De haut en bas : œufs, alevins et tacans de saumon



En gastronomie, c'est le saumon fumé qui a la vraie faveur des Français. La région parisienne en consomme plus de 6 000 tonnes par an, soit plus que l'ensemble des Etats-Unis. On fume surtout le véritable "Salmo salar", un saumon de l'Atlantique pêché du Groenland à la Norvège en passant par l'Ecosse et l'Irlande. Les saumons fumés du Pacifique (Canada et Alaska) sont moins chers mais aussi de moindre qualité. La plupart des saumons que l'on trouve dans le commerce sont fumés en France.

(Source : Internet)

## Le Turban de Saumon rose

### Pour 8 personnes :

500 g de saumon frais ; 200 g de coquilles Saint-Jacques (facultatif) ;  
200 g de saumon fumé ; 4 œufs ; 100g de pain rassis ; 1 dl de lait ; sel, poivre, une pincée de  
curry, 3 dl de crème fraîche.

*Pour la sauce :* 1 dl de crème fraîche ; 1 cuillerée à café de concentré de tomate ; une pincée  
de curry, 10 gouttes de liqueur d'anis (Ricard par exemple), 50 g de beurre.

*Pour le court-bouillon :* 1 bouquet garni ; 1 oignon piqué d'un clou de girofle ; 1 carotte ; un  
blanc de poireau ; 1 dl de vin blanc sec ; poivre en grain, sel.

*Pour la déco :* crevettes roses.

- Faites tremper la mie de pain dans le lait bouillant. Par ailleurs, mettez dans une casserole  
1 litre d'eau et tous les éléments du court-bouillon. Laissez bouillir doucement pendant 20  
minutes. Ensuite faites pocher le saumon frais 15 minutes dans ce court-bouillon en le  
maintenant frémissant.
- Préchauffez le four à 180° (th.6) avec un bain-marie.
- Pilez les coquilles St Jacques (réservez-en le corail pour la sauce) avec le saumon fumé,  
la mie de pain préalablement pressée et mélangez l'ensemble. Incorporez la crème et les  
œufs dans un saladier posé sur des glaçons. Puis incorporez délicatement le saumon  
effeuillé et assaisonné.
- Beurrez un moule à baba et versez-y la préparation puis posez-le sur le bain-marie pour  
45 mn de cuisson à 150° (th.5). A mi cuisson mettez sur votre moule un papier sulfurisé  
pour que le turban ne croûte pas et garde tout son moelleux. A la fin, sortez le moule du  
four et laissez reposer 5 mn avant de démouler.
- *Préparation de la sauce :* dans une petite casserole mettez la crème et le corail des St  
Jacques coupé en petits morceaux, faites réduire de moitié, assaisonnez, ajoutez le  
concentré de tomates et l'anis puis réchauffez et passez au mixer en ajoutant le beurre au  
dernier moment.
- Démoulez la couronne de saumon sur un plat rond et versez la sauce rose au milieu.  
Décorez avec des crevettes roses.

Vous accompagnerez cette délicieuse entrée de fête d'un Pouilly bien frais.

Joyeux réveillon à toutes et à tous



Chantal Lyautey

### Quelle qu'en soit la cuisson, que boit-on avec le saumon ?

Sur un saumon frais, choisissez plutôt un vin blanc vif et frais : Entre-deux-mers, Pouilly  
fumé, Muscadet, Sylvaner...

Avec le saumon fumé, la tradition des bords de la Baltique suggère un petit verre de  
vodka glacée. Les Scandinaves boivent de l'aquavit et les Irlandais un de leurs excellents  
wiskies pur malt.

(sources: Cuisine actuelle et Pèlerin Magazine)



## RUBRIQUE à BRAC...

### Carnet

La rédaction a omis d'annoncer, dans son dernier numéro, la naissance de :

**Sami**

Arrière-petit-fils de M. et Mme Valade  
de Pech d'agude,  
Le 10 août 2 000  
Chez Chantal et Mohamed Stouli  
à Fez

Et celle de :

**Sacha**

Petite-fille de Daniel et Suzette  
Le 11 août 2 000  
Chez François et Chantal Chollet  
à Nîmes

Que les parents et les familles reçoivent,  
malgré le retard, nos vœux les meilleurs  
pour ces deux bébés.

### Décès

**Mme Michelle Besse**

née Septan,

nièce de M. et Mm Céret, mère de Mmes  
Colombel et Pouzalgue  
le 27 novembre, à l'âge de 70 ans.  
Nos condoléances aux familles.



### LES ANNONCES

- ❖ Vends confortable fauteuil électrique, idéal pour personne âgée, handicapée. Neuf, sous garantie 5 ans. Prix : 3500 F. Tél. 05 65 32 47 18
- ❖ A vendre meuble rangement bouteille de gaz, dessus table de travail, stratifié blanc.

100 F. -1 vélo homme + 1 vélo femme en bon état : 800 F les deux  
tél. 05 65 32 49 16

- ❖ Vends Tuner Sony 400F. Ampli Technic 2x40 w : 400 F  
Ordinateur Genus 6 000Veech avec souris et cartouches (anglais, encyclopédie). Bon état. 250 F  
Cartouches Game Boy : Le monde perdu et Tamagotchi. Très bon état. 200 F les deux. Tél. 05 65 32 48 86.
- ❖ A vendre, escalier escamotable, 2 échelles, plus de 3m, 700 F. Tél. 05 65 32 56 44

### Nouvelles des Associations

#### Un E.mail de Castelnau Vol Libre

"Quelle est cette langueur monotone qui traverse mon cœur...".


Grosses gouttes et pas de plouf ! L'œil inquiet derrière la vitre, les inconditionnels du cirque de Floirac (vu d'en haut) scrutent une percée du soleil. Hélas point.

Profitons-en pour nous remémorer les exploits de l'année : un vol en biplace de 103 km, un vol en duos de 104 km, un aller simple Cajarc le mont Mercoux, et bien d'autres vols plus modestes – Une championne de France (Hélène Cruells), célébrée dignement le 4 novembre à la mairie de Floirac.

Profitons-en aussi pour préparer l'assemblée générale qui se tiendra le 17 décembre à 10 h à la mairie de Floirac. AG importante puisque le Comité Directeur sera renouvelé et un nouveau président élu (quinquennat oblige !). La pluie finira bien par cesser. De nouvelles aventures en perspective.

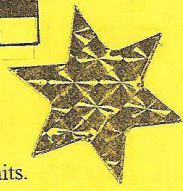
Un grand merci à Monsieur le Maire et aux conseillers Municipaux qui nous accueillent avec tant de gentillesse et à maintes occasions dans les locaux de la Mairie.

Un immense merci aux propriétaires des sites qui nous ouvrent la voie des airs et le retour à la terre ferme...



Il est grand temps de disposer les voiles en corolle devant la cheminée. Encore merci de nous accueillir sur ce site magnifique de Floirac. Bonnes fêtes de fin d'année à tous, que l'année nouvelle nous apporte joie, bonheur et réconfort.  
 JC BRION (Pdt Castelnau Vol Libre)

	1	2	3	4	5	6	7	8
1								
2								
3								
4			■			■		
5		■						
6							■	
7		■					■	
8								



Mots Croisés d'Alain D. du Pradel

Horizontalement :

- 1) Ah, la "verte douceur de ses soirs" disait Cyrano.
- 2) Gabarier, je le faisais sur le 1 horizontal.
- 3) Ils se rendent volontiers entre Floiracois.
- 4) Indicateur. L "Institut géographique hexagonal"
- 5) Les "vidissières" font-elles partie de leur famille?
- 6) Apprécient. 7) Muse de la poésie lyrique.
- 8) Le fera pour conserver.

Verticalement :

1. sur le 1 horizontal.
2. Limite.
3. Il est parti de la République. Distracts.
4. Papotera.
5. Pas banal.
6. Précède la détente.
7. Ne reconnaît pas. Attribut du silence Bien agréable à faire.
8. Elles s'accrochent.

Mots fléchés de Bernard du Pradel

PADROS DÈME- SURE	SERPENTS HAUTS SIÈGES	GRAND ECRAN VIEILLE DEUILLE	SIXIÈME LETTRE	DANS LA BONNE QUILITE	CORAPACES PÂTEUSES
PARADIS ILLUMINÉS					
C.P.T.M.G.			SECONDE SYLLE		DES FLACS A LA QUILLE
PIERRE DE PUISIL			VACCIN CAUSE MAL		
LES 365			PREMIER A FAIT	ARTICLE PACHENIE COUVERTURE	
TESTE- VENT					
POLICIER EN MANQUE D'AR		PETITES SALATIONS			
EN LATIN "VA"	PRINCE PENDANT DU TAC		DÉPARTIMENT DÉLICES DE BÈBE		NET FLU- CAC EN BOUTEILLE
BOULEVARD GALERIES		INDUSTRIE PIEDSTAL			DEBUT DU CRISTE



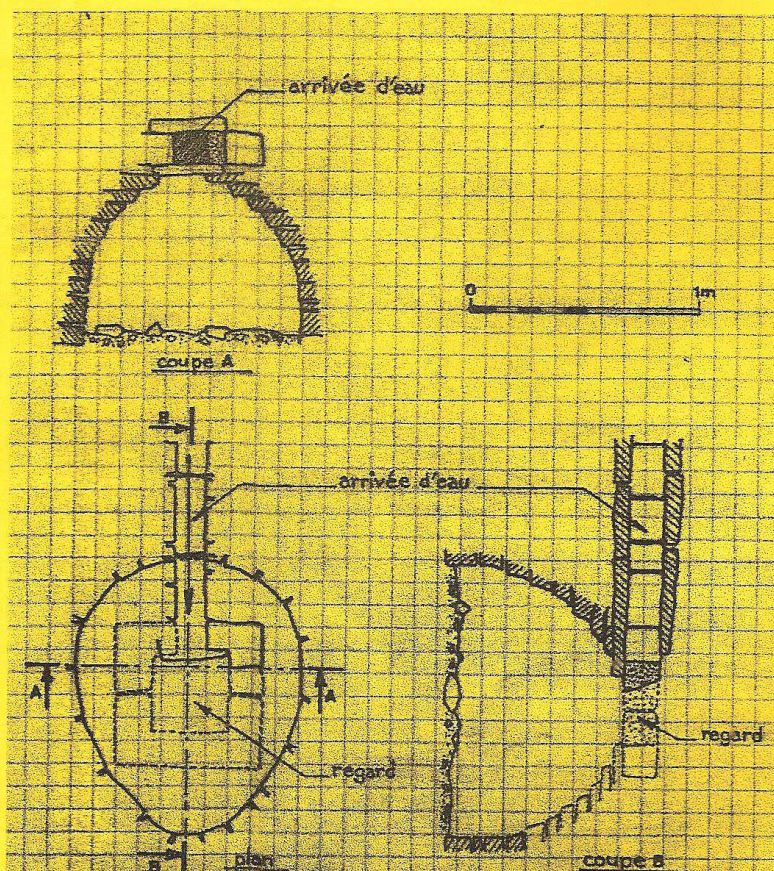
## Dernière minute

Découvert début décembre à Floirac lors du creusement d'une tranchée destinée à recevoir des gaines électriques pour l'illumination de la tour et de l'église.

Section A C du bourg, passage entre les immeubles 77 et 78, à 1 m de l'angle N.O. de l'immeuble 78.

Il s'agit certainement d'un puisard, entièrement édifié en pierres sèches, de construction probablement très ancienne.

(En pointillés, partie effondrée)



Les relevés ont été effectués et nous ont été aimablement communiqués par **Michel Carrière**, avant le recouvrement de l'ensemble par l'entreprise Lachièze.

A.D.